



POLITIQUE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Le club de biathlon Courcelette est un organisme sans but lucratif qui œuvre dans le domaine du sport amateur. Il n'est pas à l'abri et est confronté à des situations, pour lesquelles des membres, employés ou bénévoles peuvent être mis en cause en regard de problèmes d'agressions sexuelles, de fraude ou d'acte de violence par exemple. Afin de protéger l'intégrité des personnes, notamment des personnes vulnérables, le club de biathlon Courcelette met en place la présente politique de vérification des antécédents judiciaires.

Définition :

Aux fins d'application de la présente politique, nous entendons par:

Antécédents judiciaires : *Infractions criminelles ou pénales pour lesquelles une personne a été reconnue coupable, avec ou sans pardon obtenu. Les accusations encore pendantes pour une infraction criminelle ou pénale.*

Personne vulnérable : *Personne qui, en raison de son âge, d'une déficience ou d'autres circonstances temporaires ou permanentes: a) est en position de dépendance par rapport à d'autres personnes: b) court un risque d'abus ou d'agression plus élevé que la population générale de la part d'une personne ne position d'autorité ou de confiance par rapport à elle (Loi sur le casier judiciaire, L.R »C 1985, c. C-47, art. 6.3)*

Application:

- Toute personne énumérée ci-dessous doit accepter qu'une vérification de ses antécédents judiciaires soit effectuée suivant les modalités prévues à la présente politique en signant le formulaire de consentement.
- Les membres du conseil d'administration.
- Les entraîneurs œuvrant auprès des athlètes, notamment des athlètes de moins de 18 ans.
- Les frais reliés seront assumés par le Club de biathlon Courcelette

Le club de biathlon Courcelette doit:

- Prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de la santé, de la sécurité et du bien-être de ses membres
- Prendre les mesures nécessaires en vue de protéger ses membres pouvant être qualifiés de personnes vulnérables des préjudices auxquels leur vulnérabilité les expose, le tout dans un environnement propice à leur développement.

Critères de filtrages :

- 1. Infractions à caractère sexuel**
- 2. Infractions liées à la violence**
- 3. Infraction de vol et fraude**
- 4. Infractions liées aux drogues et stupéfiants**

PROCÉDURES DE FONCTIONNEMENT ET FRÉQUENCE DES VÉRIFICATIONS

- Vérification faite lors de l'embauche ou de l'élection d'un membre du conseil d'administration ou d'un entraîneur.
- Toute personne identifiée s'engage à remplir le *Formulaire de recherche des antécédents judiciaires pour un individu* disponible en annexe. Afin d'autoriser le club de biathlon Courcelette à effectuer lui-même ou par le biais d'un mandataire la vérification de ses antécédents judiciaires. Cette autorisation permet au Club de biathlon Courcelette de procéder en tout temps à la révision de la vérification des antécédents.
- Lorsqu'une personne possède des antécédents judiciaires semblables à ceux énumérés dans les critères de filtrage, sa demande d'emploi, de collaboration ou d'affiliation est automatiquement rejetée.
- Lorsqu'il est porté à la connaissance du Club de biathlon Courcelette qu'un membre individuel entraîneur ou un officiel œuvrant auprès de la clientèle de moins de 18 ans possède des antécédents semblables à ceux énumérés dans les critères de filtrage, le conseil d'administration n'aura d'autres choix que d'annuler l'affiliation.
- Un avis décisionnel, écrit, doit être remis au membre
- Une copie du formulaire dûment complété ainsi que du résultat de la vérification est versée au dossier de la personne concernée. Ce dossier est conservé sous clé dans un endroit approprié dont l'accès est limité.
- Les renseignements personnels obtenus tout au long de la vérification des antécédents ne sont utilisés qu'à la seule fin de déterminer l'affiliation d'un membre ou le maintien d'une personne dans son emploi. Dans toutes circonstances, le consentement de la personne concernée est requis avant de pouvoir communiquer ces renseignements à quiconque.
- Les documents sont conservés au dossier de la personne pendant un maximum de 3 ans après la cessation de l'affiliation ou après la cessation d'emploi ou du bénévolat.
- Vérifications refaites aux années impaires (Septembre).

ORGANISMES SPÉCIALISÉS

Service de police local

Service juridique du regroupement loisir et sport du Québec

[MyBackCheck.com](https://mybackcheck.com) (Partenaire FQB)

<https://pages.sterlingbackcheck.ca/landing-pages/f/federation-de-natation-du-quebec/>

MyBackCheck.com est la solution la plus rapide pour vérifier les antécédents. Le tarif pour les OSBL est de \$59 par dossier vérifié. La personne doit se créer un compte d'utilisateur sur la plateforme à partir du lien ci-haut. Une fois la vérification faite, il sera possible de la partager avec plusieurs organisations au besoin.

INSTRUCTIONS

Pour les candidats sur MyBackCheck.com

1. Visitez le site web, sélectionnez une région et un club.
2. Cliquez sur **Démarrer ma vérification**.
3. Vous aurez besoin de vous inscrire et créer un mot de passe
4. Une fois inscrit, vous recevrez une confirmation par courriel. Ouvrez-le et cliquez sur le lien web pour activer votre profil.
5. Dans la partie pour les individus, entrez votre nom d'utilisateur et mot de passe pour vous connecter. Une fois connecté, cliquez sur l'onglet Boite de réception, en haut de la page pour trouver votre invitation.
6. **Cliquez sur l'invitation de la Fédération québécoise de ski alpin** qui vous permettra d'accepter la demande.
7. Continuez avec les étapes et **payez en ligne par carte de crédit** (\$59+ taxes).
8. Une fois le paiement complété, **cliquez sur mon compte**, et cliquez sur continuer pour procéder à la vérification accrue des renseignements de la police locale.
9. Remplissez le formulaire avec vos informations.
10. Examinez les termes et conditions.
11. Vérifiez votre identité en ligne avec TransUnion. Si vous ne passez pas le processus d'identité en ligne, vous devez imprimer le formulaire de vérification de Postes Canada et vous présenter dans une succursale de Postes Canada avec 2 pièces d'identité.
12. Les résultats seront disponibles dans un jour ouvrable après la confirmation de votre identité en ligne ou chez Postes Canada.



ANNEXE

Formulaire de consentent à la recherche d'antécédents judiciaires pour un individu

Demandé par : LE CLUB DE BIATHLON COURCELETTE

Informations recherchées sur:

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Date de naissance (obligatoire) AAAA-MM-JJ : _____

Dernières adresses postales connues (10 dernières années: joindre une page en annexe lorsque nécessaire).

Aux fins du présent formulaire, constitue un antécédent judiciaire: Une infraction criminelle ou pénale commise au Québec pour laquelle un individu a été reconnu coupable, sans si un pardon a été obtenu. Est également visée par cette définition: Une accusation encore pendante.

Ainsi par la présente j'autorise le Club de biathlon Courcelette et ses mandataires à procéder à la vérification de mes antécédents judiciaires et à inscrire à mon dossier ceux qui ont ou pourrait avoir un lien avec mes activités au sein du club.

L'autorisation ci-dessus, permet au Club de biathlon Courcelette de procéder en tout temps à la vérification de mes antécédents judiciaires.

Signature : _____

Date : _____